

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

**16 avril 2026**

Membres :	19
Présents :	18
Représentés :	1
Exprimés :	19
OUI :	19
NON :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril 2026, Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jouvent, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean-Jacques CHAPOULIE.

**Date de la convocation : 10 avril 2026**

**Présents :** Jean-Jacques CHAPOULIE, Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE, Gaëtan BRUNET, Pascale BASTIER, Gérard GASNIER, Delphine LEMAIN, Christophe MATTANA, Laurence RAYNAUD, John-Henry PERE, Sandra ROUSSEAU, Serge GERMANEAU, Nathalie MORICHON, André GUYOT, Christine TEXIER, Raymond BLANCHETON, Céline SAUTIVET, Stéphanie DENIS, Philippe DUFOUR.

**Absents excusés :** Patrick ROBERT, donnant procuration à Gérard GASNIER.

**Secrétaire de séance :** Laurence RAYNAUD.

Ouverture de la séance à 19h13.

**Élection des membres des commissions municipales**

Vu l'article L. 2121-21 et L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire explique qu'en ce qui concerne les commissions communales, elles ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Leurs conditions de fonctionnement et de suppression seront définies dans le Règlement Intérieur qui devra être rédigé prochainement.

Il appartiendra au conseil municipal de décider en séance du nombre maximal de conseillers qui pourront siéger dans chaque commission.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, elles peuvent être convoquées et présidées par un vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

- Ne pas procéder au scrutin secret aux désignations des membres, à l'unanimité.
- Fixer à 6 personnes le nombre maximal par commission.
- Désigner au sein des commissions suivantes :

1. La commission de révision du P.L.U, présidée par Gaëtan BRUNET vice-président :

- Gérard GASNIER
- Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE
- Pascale BASTIER
- Patrick ROBERT
- Christine TEXIER

2. La commission travaux, voirie, éclairage public, eau et assainissement, présidée par Gérard GASNIER vice-président :

- Patrick ROBERT
- Stéphanie DENIS
- Serge GERMANEAU
- André GUYOT
- Raymond BLANCHETON

3. La commission finances

- L'ensemble des élus

4. La commission forêt, environnement et développement durable, présidée par Gaëtan BRUNET :

- Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE
- Christophe MATTANA
- Raymond BLANCHETON
- Serge GERMANEAU
- John-Henry PERE

5. La commission communication et information, présidée par John-Henry PERE vice-président :
  - Christophe MATTANA
  - Delphine LEMAIN
  - Céline SAUTIVET
  - Laurence RAYNAUD
  
6. La commission cimetièrre et columbarium, présidée par Gérard GASNIER vice-président :
  - Philippe DUFOUR
  - Sandra ROUSSEAU
  - Raymond BLANCHETON
  
7. Associations, culture, marché, animations et commerçants/artisans, présidée par Delphine LEMAIN vice-présidente :
  - Céline SAUTIVET
  - Sandra ROUSSEAU
  - Laurence RAYNAUD
  - André GUYOT
  - Christine TEXIER
  - Raymond BLANCHETON
  
8. Enfance et affaires sociales, présidée par Pascale BASTIER vice-présidente :
  - Patrick ROBERT
  - Nathalie MORICHON
  - Sandra ROUSSEAU
  - Marie-Chantal DUPIC-LATHIERRE
  - Laurence RAYNAUD
  - Céline SAUTIVET

9. Démocratie locale, présidée par Laurence RAYNAUD vice-présidente :

- Christine TEXIER
- John-Henry PERE
- Delphine LEMAIN
- Philippe DUFOUR
- Patrick ROBERT

10. Fleurissement, illuminations de Noël, aménagement paysager, présidée par Gérard GASNIER vice-président :

- Sandra ROUSSEAU
- Nathalie MORICHON
- Raymond BLANCHETON
- Delphine LEMAIN
- André GUYOT
- Serge GERMANEAU

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que  
dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme, à Saint-Jouvent le 22/04/2026

**Le Maire,**  
  
**Jean-Jacques CHAPOULIE**



Accusé de réception en préfecture  
087-218715209-20260416-2026-20-DE  
Date de réception préfecture : 24/04/2026